CÉGEP
BEAUCE-APPALACHES

INSPECTION EN BÂTIMENT

(EEC.2J)

RECONNAISSANCE DES ACQUIS (RAC)

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS

Optez pour un parcours différent!

Une démarche de reconnaissance des acquis permet à un adulte qui a de l'expérience significative en lien avec un programme d'études de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de ses expériences professionnelles ou personnelles.

TRANSFORMEZ VOTRE EXPÉRIENCE EN DIPLÔME

EN TOUT TEMPS · À VOTRE RYTHME · À DISTANCE

INSPECTION EN BÂTIMENT
(EEC.2J)

COÛT 89 $

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) | NIVEAU COLLÉGIAL

AVANTAGES POUR VOUS

- Obtenir un diplôme grâce à une reconnaissance officielle de vos connaissances et de votre savoir-faire
- Être reconnu pour les compétences que vous avez développées à travers les années
- Améliorer vos chances d'avancement
- Renforcer votre profil d'employabilité
- Concilier travail, famille et études

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- Assurer un développement cohérent des compétences des employés en lien avec les exigences du poste et les besoins de l'entreprise
- Augmenter la rétention de son personnel qualifié
- Développer et valoriser l'expertise de ses employés
- Avoir des équipes de travail plus performantes et plus qualifiées
- Rehausser, actualiser et consolider les compétences de ses employés

CONDITIONS D'ADMISSION

Possèder une formation jugée suffisante par le Cégep et satisfaire à **l'une des conditions suivantes** :

- Avoir interrompu ses études à temps plein ou poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire.
- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session.
- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).

Conditions particulières (RAC)

- Détenir une expérience de travail significative et être en mesure de démontrer les compétences en lien avec le programme de formation visé par le candidat.
- Mathématiques 436 ou bien Mathématique Technico-sciences de la 4e secondaire (TS4) ou bien Mathématique Sciences naturelles de la 4e secondaire (SN4).

et

- Sciences physiques 436 ou bien Science et technologie de l'environnement de la 4e secondaire (STE) ou bien Science et environnement de la 4e secondaire (SE).

ou

- Détenir une formation jugée suffisante.

COMPÉTENCES

- Analyser la fonction de travail et le contexte de l'inspection en bâtiment
- Inspecter visuellement les éléments structuraux
- Inspecter visuellement les éléments de l'enveloppe et de l'aménagement extérieur
- Inspecter visuellement des éléments de mécanique et d'électricité du bâtiment
- Inspecter un bâtiment neuf selon le Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs
- Effectuer le traitement informatisé de données techniques
- Rédiger un rapport d'inspection
- Administrer une entreprise d'inspection en bâtiment

4 ÉTAPES FACILES

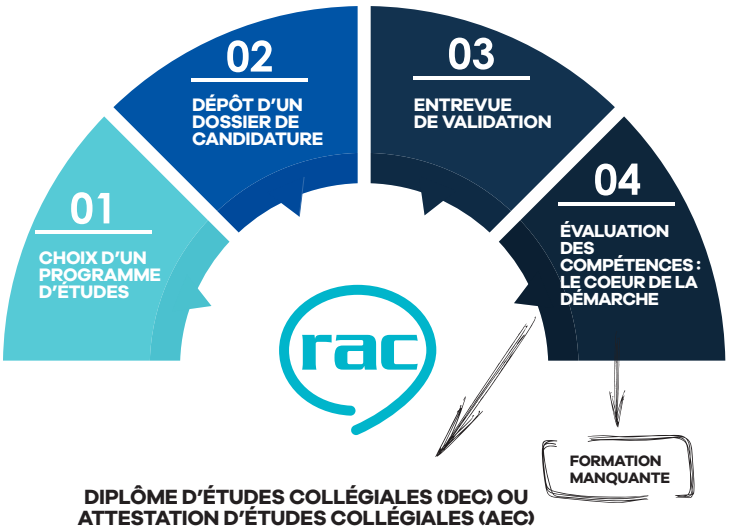

POUR INFORMATION + INSCRIPTION

Direction des services de la formation continue
1055, 116e Rue, local A-220 | Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

T. : 418 228.8896 ou 1 800 893.5111, p. 2222
cegepba.qc.ca/rac | rac@cegepba.qc.ca

CÉGEP BEAUCE-APPALACHES